EnDroit.ca

L'information comme levier, l'IA comme égalisateur
Ensemble on va plus loin

Le 1er juillet 2026

Monsieur Charles Milliard
Chef du Parti libéral du Québec

PAR COURRIEL

Objet : Demande de commentaire sur l'accès à la justice et l'État de droit, en marge du Sommet québécois sur l'État de droit (8–9 septembre 2026)

Monsieur Milliard,

Je me permets de vous écrire à titre de fondateur d'EnDroit.ca, une plateforme indépendante de journalisme et de vulgarisation juridique citoyenne au Québec, dont la mission est de rendre le droit et la justice plus accessibles et plus compréhensibles pour la population. Sur les 28 derniers jours, nos contenus ont dépassé deux millions de vues sur Facebook et un demi-million d'impressions sur LinkedIn, et attiré des dizaines de milliers de visiteurs sur le web.

Les 8 et 9 septembre 2026, le Barreau du Québec tiendra son tout premier Sommet québécois sur l'État de droit, en pleine campagne électorale — un calendrier assumé, le bâtonnier ayant lui-même exprimé le souhait de « faire parler de justice pendant la campagne ». Dans cet esprit, nous sollicitons le point de vue de chaque chef des principaux partis sur une question d'intérêt public : l'accès réel à la justice et la confiance des citoyens envers nos institutions.

Par souci d'équité, la même liste de questions est transmise à tous les chefs des principaux partis, avec le même délai de réponse. Vos réponses seront reproduites fidèlement et intégralement, sans être modifiées ni tronquées. Le cas échéant, l'absence de réponse d'un parti sera simplement mentionnée. EnDroit.ca est une plateforme indépendante et non partisane, non affiliée à aucun parti ni à aucun ordre professionnel.

Nous vous saurions gré de nous faire parvenir vos réponses écrites d'ici le 15 juillet 2026, à l'adresse endroit.ca@outlook.com.

Nos questions

1. **Accès à la justice.** Les coûts et les délais sont souvent présentés comme les principaux obstacles à la justice pour les citoyens à revenu moyen ou modeste. Selon vous, quelles sont les priorités les plus urgentes pour rendre la justice réellement accessible, et quel rôle l'État devrait-il y jouer ?

2. **Justiciables non représentés.** De plus en plus de citoyens se présentent seuls devant les tribunaux. Quelle importance accordez-vous à cette réalité, et voyez-vous des façons de mieux les informer et de mieux les accompagner ?

3. **Indépendance judiciaire et confiance.** Selon un sondage Léger réalisé pour le Barreau, une majorité de Québécois s'inquiètent d'une possible influence politique sur les décisions de justice. Comment votre parti entend-il préserver l'indépendance de la justice et renforcer la confiance du public envers ses institutions ?

4. **La relève et l'accès en région.** Plusieurs régions du Québec manquent de professionnels du droit, ce qui limite l'accès à la justice hors des grands centres. Comment votre parti envisage-t-il le rôle de la relève juridique et la desserte des régions moins bien pourvues ?

5. **Vision d'ensemble.** Le Sommet du Barreau porte sur l'État de droit. Au-delà des tribunaux, qu'est-ce qu'un État de droit solide signifie concrètement pour les citoyens, selon vous, et quelle place cet enjeu occupe-t-il dans votre programme ?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette démarche et vous prie d'agréer, Monsieur Milliard, l'expression de mes salutations distinguées.



Maxime Gagné
Fondateur — EnDroit.ca
